

Assemblée générale annuelle

Association étudiante de *La Cité*
Jeudi 4 Février 2021 de 11 h 30 à 13 h
Conférence Teams

Ordre du jour

- 1) Inscription des membres
- 2) Vérification du quorum
- 3) Ouverture de l'assemblée
- 4) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5) Lecture et adoption du procès-verbal de l'A.G.A. du 19 novembre 2019 et de l'A.G.E. du 4 mars 2020
- 6) Présentation et adoption du Rapport annuel 2019-2020
- 7) Présentation et adoption des États financiers 2019-2020
- 8) Nomination d'un vérificateur comptable pour l'année 2020-2021
- 9) Augmentation de la bourse d'engagement des administrateurs de l'AÉ
- 10) Modification au nombre de mandat que peut faire un administrateur
- 11) Mise à jour des dossiers
- 12) La parole est aux membres
- 13) Clôture de l'assemblée

Les membres peuvent faire ajouter des points de discussion à l'ordre du jour en remettant une demande, par écrit, à la direction générale de l'AELCC au moins dix (10) jours avant la tenue de l'assemblée soit au plus tard le 24 janvier 2021.